DLP 20-7-84391785

Avertissements agricoles

Publication périodique

ÉDITION "GRANDES CULTURES"

ISSN 0757 4029

BULLETIN TECHNIQUE N° 19 **19 JUILLET 1984**

- MAIS -

PYRALE

- Zones précoces : fin des traitements souhaitable vers le 20-22 Juillet.
- Zones précoces : fin des traitements souhaitable vers le 26-28 Juillet.

PUCERONS

- Infestations en régression nette.
- Quelques Rhopalosiphum padi (puceron noir du panicule) sont observés dans les cornets. Mais la présence d'auxiliaires doit permettre pour l'instant un équilibre des populations.

→ Pour cela :

- Utiliser de préférence les antipyrales formulés en microgranulés, moins agressifs pour la faune auxiliaire.
- Ne pas mélanger un aphicide (antipucerons) au traitement pyrale.

DEGATS D'HERBICIDE

- Quelques dégâts de 2.4 D sont notés et sont dûs à des applications sur végétation souffreteuse, d'ailleurs déconseillées dans notre bulletin du 2 Mai, Page 3. Ils se traduisent par des difficultés de dégainage des feuilles supérieures et de l'inflorescence mâle.

- TOURNESOL -

ANOMALIES SUR CAPITULE

- Dans de nombreuses parcelles, quelques plantes présentent des malformations : redémarrage de pièces foliaires ou d'écailles de type bractées, au milieu du capitule.
- Des analyses sont en cours, et diverses hypothèses sont avancées. La plus vraisemblable est l'action du froid pendant la phase d'induction florale (début Mai).

→ Nous vous tiendrons informés des résultats des analyses en cours.

Abonnement annuel : 95 F - Chèque à l'ordre du Régisseur de Recettes D.D.A. Loiret à envoyer à l'adresse ci-dessous.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. (38) 86.36.24
ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)



Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN - CPPAP N° 530 AD

·737

RHIZOMANIE DE LA BETTERAVE

- DETECTION -

(Note commune S.P.V. - I.T.B.)

LA RHIZOMANIE EST UNE MALADIE TRES GRAVE DE LA BETTERAVE SUCRIERE.

Elle provoque dès la troisième récolte après sa détection des pertes de poids et de richesse en sucre de l'ordre de 70 %.

Elle est provoquée par un VIRUS véhiculé et transmis par un CHAMPIGNON DU SOL (Polymyxa betae). Les deux agents se conservent plus de 10 ans dans le sol.

IL EST DONC NECESSAIRE DE PRENDRE DES MESURES DE PREVENTION RIGOUREUSES POUR LIMITER L'EXTENSION DE CETTE MALADIE

COMMENT PEUT-ON DETECTER LA RHIZOMANIE ?
(voir le Betteravier français - N° 448 du 20 Juin 1984).

Les symptômes apparaissent par "ronds" ou en trainées.
Les betteraves atteintes peuvent avoir les aspects suivants :

1 - Aspect foliaire :

- généralement peu caractéristique : soit décoloration du feuillage (vert pâle), soit feuillage réduit et frisé.
- caractéristique mais rare : jaunissement et nécroses le long des nervures (aspect tigré).

Selon les conditions climatiques et l'intensité de la maladie, ces symptômes peuvent varier.

2 - Aspect racinaire plus caractéristique :

- prolifération anarchique du chevelu racinaire, partiellement nécrosé : aspect de "barbe poivre et sel",
- étranglement du pivot en forme d'entonnoir,
- brunissement des anneaux vasculaires observable sur une coupe transversale de l'extrémité du pivot.

SIGNALEZ A L'I.T.B., AU S.P.V. OU A LA SUCRERIE LES FOYERS OU BETTERAVES PRESENTANT DES SYMPTOMES.
EN CAS DE DOUTE, DES ANALYSES SERONT REALISEES PAR LA METHODE DU TEST ELISA.

NOCTUELLES DEFOLIATRICES : PEU D'ATTAQUES.

Ces attaques, qui provoquent perforations et déchiquetage des feuilles, sont visibles dans quelques parcelles. Mais la première génération prend fin : les chenilles sont âgées et sont prêtes à se nymphoser.

→ UNE INTERVENTION NE SE JUSTIFIE PAS POUR LE MOMENT.

PUCERONS : QUELQUES RECONTAMINATIONS.

La betterave a dépassé le stade sensible à la jaunisse dont le virus est inoculé par les pucerons.

→ N'ENVISAGEZ AUCUN TRAITEMENT.

MALADIES DU FEUILLAGE : TOUJOURS PAR DE MANIFESTATIONS.

→ ATTENDEZ NOTRE AVIS DE TRAITEMENT.

Les maladies du feuillage de la betterave et matières actives homologuées ou autorisées provisoirement à la vente.

<table>
<tr><th></th><th>OIDIUM</th><th>CERCOSPORIOSE</th><th>RAMULARIOSE</th><th>ROUILLE</th></tr>
<tr><td rowspan="2">SYMPTOMES</td><td>Feutrage BLANC
aspect POUDREUX</td><td>Taches grises
RONDES PETITES
(< 0,5 cm)
BORD ROUGE BRUN</td><td rowspan="2">Taches gris-clair plus grandes que celles de la Cercosporiose et IRREGULIERES, parfois bordées d'un liseré sombre.</td><td rowspan="2">PETITES PUSTULES
(1 mm de diamètre)
formant un cratère
courleur ORANGE</td></tr>
<tr><td colspan="2">Les 2 maladies les plus graves dans notre région.</td></tr>
<tr><td rowspan="4">MATIERES ACTIVES.DOSE : grammes/ha</td><td>. soufre 6400
. fénarimol 40
. triadiméfon 250
. carbendazime
+ manèbe + soufre
. carbendazime
+ triadiméfon 25 - 12,5</td><td>. thiabendazole 100
. manèbe +
méthylthiophanate 1000 - 500
. fentine acétate
+ manèbe 22,5 - 156,2</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2">. carbendazime +
fénarimol +
manèbe 200 - 400 - 1600
. benomyl 150
. carbendazime 150</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td colspan="3">. fentine hydroxyde +
soufre 245 - 1662</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">. fenpropimorphe +
mancozèbe +
carbendazime</td></tr>
</table>

RECTIFICATIF : Dans ce même bulletin, à la rubrique PYRALE DU MAIS (1ère page), il faut lire ● **Zones tardives** : fin des traitements souhaitables vers le 26-28 Juillet.

P38